

Clarifier les responsabilités et les processus de décision

Outil : DRACIP

Clarifier les rôles et responsabilités des parties prenantes dans le cadre d'une action ou d'un projet.

Optimiser la fluidité du suivi et de la communication.

Permettre à chacun d'être pleinement efficace dans son rôle

ACTION	D Décide	R Responsable	A Acteur	C Consulté	I Informé	P Process
--------	-------------	------------------	-------------	---------------	--------------	--------------

Exemples

Demande client Hors devis < 1 KE	Chef de projet	Chef de projet	Informaticien	Collaborateurs internes	• Chef de service • Vendeur	Inscription sur le registre
Demande client Hors devis > 1 KE	Chef de service	Chef de projet	• Informaticien • Client	• Client • Vendeur	Chef de service	Amendement commande ou Inscription sur le registre
Ouverture poste	DG	Chef de service	• Chef de service • Expert R.H.	Autres chefs de services	Tous les collaborateurs	Publication interne, puis 1 semaine plus tard publication externe

Définitions

D : décideur, autorise l'action, ou approuve un dépassement de la marge de manœuvre définie dans le process

R : responsable, chargé de l'action, mandatée par « D », un des acteurs principaux dans les petites structures

A : acteur, effectue une tâche clef, une activité directe contribuant à la réalisation de l'action

C : consulté, ses connaissances ou compétences permettent d'optimiser l'action ou la décision

I : informé, la décision ou l'action à des conséquences directes sur ses activités ou décisions, en dehors de l'action en cours.

P : process : descriptif des étapes, des marges de manœuvre, et du process de communication entre les acteurs « DRACI », en regard de l'action concernée.

Comment

: Organiser et animer une réunion avec les parties prenantes

: Ajuster les définitions D R A C I en fonction de vos propres besoins

: Cibler les actions critiques

: Définir un process qui permet une grande autonomie du Responsable, dans les limites de son rôle

: Veiller à ce que le process soit

explicite et simple (5 points clefs maximum). Sinon, découper l'action en actions plus simples.

: Cibler les « I » en fonction de leurs besoins

: Obtenir la validation de chaque partie prenante

: Diffuser le DRACIP

Les interdits

: Plusieurs « D », plusieurs « R »

: Croire que le DRACIP fait tout, et ne pas relancer les parties prenantes

Le DRACIP permet de partager et de s'accorder à un instant « t », l'idée est de le faire vivre en fonction du contexte et de la délégation.